Nouvelles Locales

ROUBAIX

3e FÊTE RÉGIONALE DE GYMNASTIQUE ROUBAIX, 3, 4 ET 5 JUILLET 1909

Jury

Comblen est délicate la mission de former un jury de concours tout des rares qualités indispensables à l'exercice régulier de ses fonctions, imposant le respect de sanctions toujours basées sur la compétence et l'équité.

Cependant, dans notre région du Nord, particulièrement privilégiée au point de vue gymnique, la tâche se trouve largement simplifiée en raison du nombre élevé de ses technicians, rompus à toutes les subtilités du sport, toujours prêts à déployer leurs connaissances étendues au service de la bonne cause.

Aussi, la composition du jury de la 24e fête régionale donne-t-elle une véritable sélection où se coudoient les meilleurs défenseurs de la culture physique, ses érudits les plus remarqués.

Le distingué président du jury est notre camarade Thieffry, président de la réputée société du « Blanc-Seau » (Tourcoing). Membre très en vue du comité central de l'A. G. N. P., il a pu donner toute sa mesure lors de l'inoubliable fête fédérale de Tourcoing. Le succès a marqué de cette colossale manifestation de notre vitalité fut dû et pour une bonne part, à son indiscutable activité.

Les vice-présidents, bien dignes de leur chef de file, sont nos amis Gouvier, Dr Perrin et Racine. Le camarade Gouvier, président du groupe Calais-Boulogne de notre Association, fut longtemps le directeur si apprécié de l'excellente « Etoile » de Calais. Athlète émérite, plusieurs fois champion de concours individuels artistiques.

Le Dr Perrin est un juré très compétent, qui apporte en toutes discussions, les méthodes scientifiques qui lui sont familières. Il saurait avec clairvoyance les questions les plus compliquées. Médecin-major en garnison à Versailles.

M. Racine est l'un des plus éminents professeurs du cours supérieur d'éducation physique, à Paris.

Les fonctions aussi absorbantes que peu ainées de secrétaire général du jury ont été acceptées par notre très compétent camarade Faillon, sous-directeur du Collège de Meulenge, qui s'en acquittera avec sa ponctualité coutumière. Il sera d'ailleurs secondé à merveille par ses adjoints : M. Chepron, secrétaire général du concours régional qui réussit de Cambrai ; M. Bastien, le sympathique trésorier de la « Fourmisienne », et l'un de nos meilleurs amis de Belgique, M. Sandervorst, de Malines.

Les chefs de groupe ont été également tout particulièrement bien choisis. Ce sont nos excellents camarades Desruelles Jean, l'imbattable champion de la boxe française, Henri Lepaul et Joseph Lesiennes, de la « Roubaisienne » ; Charles Roan, de « l'Ancienne », et le lieutenant Schiller, président de l'école de tir et d'instruction militaire de Roubaix.

Et d'ailleurs, les noms seuls de tels arbitres suffisent à inspirer aux vaillants concurrents des diverses épreuves cette impression de sécurité confiante qui est le meilleur gage du succès.

TAMPONNÉ PAR UN TRAM

Un assez grave accident de tramway s'est produit lundi, vers dix heures du matin, rue de Lille. Un tram de la ligne 7, portant le numéro 11, qui se dirigeait vers Croix, a tamponné, un peu au-dessus de la rue Charlemagne, un ouvrier en état d'ivresse qui voulait monter à la marche. Le choc fut très violent et le malheureux s'en fut lomber dans le fil d'eau.

Le blessé, qui portait une large plaie au côté gauche de la tête et avait une dent brisée, fut transporté chez M. Gaston Grésillon, épicier, rue de Lille, 88, où des soins empressés lui furent prodigués par MM. Fermaille, pharmacien, et Hariel, docteur.

Le malheureux, qui a déclaré se nommer Cyrille Vanbesien, 32 ans, peintre, demeurant chez son frère, cabaretier, rue du Tilleul, 109, est en traitement à l'hôpital de la Fraternité. Son état est assez grave.

ATTAQUE NOCTURNE

Lundi, vers 3 h. 40 du matin, passant rue de la Planche-Trouée, M. Elie Hay, employé d'octroi, fut soudain attaqué par deux apaches qui lui dirent : « Ton argent ou la vie ».

Ne pensant pas le délier, M. Hay tenta, lui-ci, d'éluder le défi, de repousser ses agresseurs. Fort heureusement son appel fut entendu par les agents Lecuyer et Vandeberghe et le vigile Léopold Darieu, qui s'élancèrent à la poursuite des malandrins.

Après une course de plus de 1.500 mètres les policiers parvinrent à capturer Vandewiscchevrys François, 17 ans, demeurant rue du Tilleul, 403. Son complice, Delmotte Paul-Jules, 20 ans, moutleur, demeurant rue Choiseul, cour Lefebvre, 4, a été arrêté au sautlendemain.

Les deux jeunes bandits sont au parquet.

UN HOMME TERRIBLE

Dimanche, vers six heures du soir, les agents Leclercq et Collier ont mis en état d'arrestation, rue de France, le nommé Van derscupel Charles, 37 ans, apprêteur, demeurant rue des Anges, 66, qui, étant au complet était d'ivresse, venait de briser 5 coups de pied, la porte de la demeure de Lucie Verhaegue, rue de France, 126.

Plainte n'ayant pas été portée pour ce méfait, Vandersoupel, après avoir passé la nuit au Vilon, a été relaxé avec un simple procès-verbal pour ivresse.

SCÈNE SANGLANTE

Une scène sanglante sur laquelle il est absolument impossible d'obtenir le plus petit détail, s'est déroulée dimanche soir, dans une des chambres de l'estaminet G. Verstraete, marchand de poissons, rue de l'Alouette, 24. Au cours d'une violente querelle, deux ou trois amants qu'elle refuse de nommer se trouvant pas que la police intervenue, une servante, Marie Vion, 37 ans, a été frappée de deux coups de tranchet. La blessée qui porte des plaies pénétrantes au dos et à la poitrine, a été transportée, lundi soir, à l'hôpital de la Fraternité. Son état est loin d'être grave.

LA FORTE NOCE

Le lutteur Chesquière Carlos-Napoléon, 21 ans, rattacheur, actuellement sans domicile fixe, a été mis en état d'arrestation, dimanche, vers 7 h. 1/2 du matin, rue de la Guinguette, par l'agent Bailly, pour ivresse en réunion correctionnelle. Chesquière a été conduit au parquet.

ACCIDENTS DU TRAVAIL

M. Bon-Cellier, entrepreneur, rue Pierre Chaquet, 30 ans, mentiste, demeurant rue de la Cour, cour Lefebvre, 1, s'est blessé au pied droit, lui et une grande plaie à deux doigts de la main gauche. C'est un repos de quarante jours au minimum. Jul a du 3e étage.

— A la Société Anonyme de Peignage de la rue du Collège, M. Ernest Hornez, 30 ans, homme de peine, demeurant rue de la Bâtence, 1, a eu la main droite écrasée entre une poulie de tirage et le brancard d'une brouette. Vingt jours de repos.

Mercredi 30, Rect. aux Galeries Lillofses : Chuteaux de table ou dessert, mme. corne, lame Louis XIII, val. 1,50 vend. 0,65 pièce. 6907

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, le vendredi 2 juillet 1909, à 8 h. à très précises au soir, à fin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

Communications de l'administration. — 2. 3e session extraordinaire de 1909. — Ouverture ; élection du secrétaire — 3. Procès-verbal — Séance du 29 mai 1909, approbation. — 3. Agents municipaux. — Habillement ; fourniture de draps ; réception définitive ; approbation. — 4. Catchalerie du Parc de Barbieux. — Procès-verbaux de réception définitive des travaux ; approbation. — 5. Services municipaux et archives. — Reliures ; marché de gré à gré ; approbation. — 6. Fête Nationale. — Ascension aérostatique ; marché de gré à gré ; approbation. — 7. Souscription pour érection d'un monument à J.-B. Trystram à Dunkerque. — 8. Voirie municipale. — Rue des Arts, partie comprise entre le n° 23 et la rue d'Inkermann ; travaux de pavage ; réception définitive.

Rapports des commissions. — 1. Bâtiments municipaux. — Salle d'Expositions ; carrelages et pavages ; modifications au devis ; approbation. (M. A. Picardi). — 2. Bureau de Bienfaisance. — Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1908 ; approbation. (M. V. Cousin). — 3. Bureau de Bienfaisance. — Budget supplémentaire de l'exercice 1909 ; approbation. (M. V. Cousin). — 4. Hospices. — Achat de terrains ; aliénation de biens de rente ; avis du Conseil municipal. (M. E. Roussel). — 5. Hospices. — Acquisition par les Hospices des terres et de la ferme de l'Espierre ; droit d'option accordé à la Ville ; projet de convention. (M. E. Roussel).

6. Service des Eaux de Roubaix et de Tourcoing. — Réparation des pompes ; demande de M. le Maire de Pecquencourt. (M. L. Delattre).

7. Voirie municipale. — Marchés de gré à gré ; approbation. (M. A. Picardi). — 8. Voirie municipale. — Rue Victor-Hugo ; construction d'une chaussée pavée ; marché de gré à gré ; approbation. (M. E. Dusart). — 9. Voirie municipale. — Publicité sur les écusons-réclames des candélabres de l'éclairage électrique. (M. J. Cléty). — 10. Tramways. — Fixée de la circulation des voitures ordinaires ; avis du Conseil municipal. (M. J. Cléty). — 11. Fêtes publiques. — Eclairage électrique ; marché de gré à gré ; approbation. (M. J. Noyelle).

12. Collège de jeunes filles. — Externat ; compte d'administration de l'exercice 1908 ; approbation (M. A. Picardi).—13. Collège de jeunes filles.— Externat ; budget supplémentaire de l'exercice 1909; approbation (M. A. Picardi). — 11. Collège de jeunes filles. — Externat ; budget primitif de l'exercice 1910 ; approbation. (M. A. Picardi). — 15. Collège de jeunes filles. — Internat ; compte d'administration de l'exercice 1908 ; approbation (M. A. Picardi).—16. Collège de jeunes filles.—Internat ; budget supplémentaire de l'exercice 1909; approbation (M. A. Picardi).—17. Collège de jeunes filles. — Internat ; budget primitif de l'exercice 1910 ; approbation. (M. A. Picardi).

18. Caisse des Ecoles. — Compte administratif de 1908 ; approbation (M. L. Delattre). — 19. Caisse des Ecoles. — Budget supplémentaire de l'exercice 1909 ; approbation. (M. L. Delattre) — 20. Théâtres. — Projet de tarif complémentaire sur les spectacles ; vœu. (M. J. Noyelle). — 21. Comptabilité communale. — Exercice 1908 ; compte administratif et compte de gestion ; approbation. (M. L. Delattre). — 22. Comptabilité communale — Exercice 1909 ; budget supplémentaire ; approbation (M. L. Delattre).

Affaires à traiter à huis-clos. — Communication de l'Administration. — 1. Service militaire — Soutiens de famille ; avis du conseil municipal

Rapports des commissions. — 1. Caisse municipale des retraites — Demande de liquidation de retraite proportionnelle ; Corman Arthur, agent de police. (M. J. Cléty). — 2 Demande de liquidation de retraite proportionnelle ; M. Rodez Henri, bascleur au service de l'octroi. (M. J. Noyelle). — 3. Demande de liquidation de pension ; M. Leruste Louis, brigadier de police. (M. L. Delattre).

SAVON du CONGO blanchit du lait Victor VAISSIER

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ECOLE DU BOULEVARD D'HOLLAIN

L'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole du Boulevard d'Hollain a fait, dimanche à Phalempin, son excursion décidée à l'assemblée générale de mars.

Conduits par la Commissione et le représentant soignant, les excursionnistes, après avoir assisté à la messe, un chef de pigeons, se rendirent à la Forêt qu'ils parcoururent en terminant par la traditionnelle visite au « Gros Chêne ». Le cortège prit ensuite à l'Hôtel du « Vert Canon », où un dîner fort bien servi l'attendait.

Au dessert, M. Grevalle, président de l'Amicale et M. l'interprète de la Commissione pour remercier des dames et les nombreux convives d'avoir bien voulu répondre à son appel, et le café fut agrémenté des plus beaux morceaux de chanteurs de talent.

Une promenade dans Phalempin amena l'heure du train. A 7 heures, les excursionnistes rentrèrent à Roubaix, enchantés de ce voyage que le beau temps avait rendu des plus agréables.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE

Deuxièmes classes. — Professeurs : MM. Ch. Montigny et J. Bacquart. — Première division. — 1re mention : Marie Gaston, classe de M. Bacquart ; Dejonghe Marcel, id. ; Bréquet Alfred, id. ; Demuttier Alfred, classe de M. Montigny ; Alas Henri, classe de M. Bacquart ; Heanion Gabriel, id. ; Six Léon, id. ; Tétin Raoul, classe de M. Montigny ; Libercht Robert, id.

2e mention : Vandenwiglie Nestor, classe de M. Bacquart ; Barset Maurice, id. ; Hasse Daniel, classe de M. Montigny ; Roussel Jean, id. ; Bouchez Jean, classe de M. Bacquart ; Dutilleul Jules, classe de M. Montigny ; Courtier Fernand, classe de M. Bacquart ; Montigny Fernand, classe de M. Montigny ; Meurin Cesar, classe de M. Bacquart.

Deuxième division. — 1re nomination : Herchelz Ecile, classe de M. Bacquart ; Diedel Colette, id. ; Buckhoch Pierre, id. ; Leveugle Louis, id. ; Coutelier Paul, id. ; Murmert Auguste, id. ; Lallemand Fernand, id. ; Manche Alfonse, id.

2e nomination : Gillet Albert, classe de M. Bacquart ; Duhamel Henri, id. ; Lemaire Elie, id. ; Dancoine Albert, classe de M. Montigny ; Lesage Arthur, id. ; Duhil Georges, classe de M. Bacquart ; Charrier Ernest, id.

Classes préparatoires. — Professeurs : MM. A. Bondues et Y. Beyls. — 1re nomination : Spechl Ernest, classe de M. Beyls ; Lescieux André, id. ; Eugène Hubert, id. ; André Georges, classe de M. Bondues ; Allard Cyrille, classe de M. Beyls ; Dublin Victor, id. ; Lecroart Emile, classe de M. Bondues.

2e nomination : Lemaert Marcel, classe de M. Beyls ; Vandenbecke Marceau, classe de M. Bondues ; Lens Victor, classe de M. Beyls ; Lelorge Cesar, id. ; Lagro Robert, classe de M. Bondues ; Hoerd Adrien, classe de M. Beyls ; Steenhaut Edouard, classe de M. Bondues.

VISITE DES GARNIS

Lundi après-midi, de deux heures à quatre heures, le service de la sûreté a procédé à une visite inopinée des maisons et logements suspects au point de vue des mœurs, notamment rues du Chemin-de-fer, du l'Espérance, de l'Alma, de Lannoy, de Blanchemallin, Vauban, au Fontenoy, de la Chapelle-Carette, de Tourcoing, Saint-Hubert, etc., etc.

Aucune contravention n'a été relevée.

CONSULAT DE L'URUGUAY

La légation d'Uruguay, cour Lefebvre, 1, Roubaix, se trouve transférée rue Pellerin, 18, les bureaux y sont ouverts tous les jours, de midi à deux heures.

CAISSE D'EPARGNE

Semaine du 24 au 27 juin : Versements à la Caisse centrale de Roubaix, 1.000.801 fr. ; samedi, 16.562 fr. ; dimanche, 29.633 fr. Lannoy, 5.534 fr. Croix, 2.287 fr. Wattrelos, 6.569 fr. Ascq, 914 fr. Total : 3.76.600 francs.

Remboursements : Caisse centrale de Roubaix, jeudi 40.641 fr. vendredi, 32.767 fr. 86 ; dimanche, 32.810 fr. 75. Lannoy, 3.600 fr. 43. Croix, 1.849 fr. Wattrelos, 3.113 fr. 49. Ascq, 677 fr. 22 Total : 97.799 fr. 55.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Denise Sleeckwerkers, rue de la Guinguette, cour Eminent, 8 — Olga Herbier, rue Leverrier, cour Bernard, 8 — Laura Modart rue Victor-Hugo — Louis Grarré, rue Kellermann, 1 — Maria Crochon, rue Henri Regnault, 8 — Simone Baudoin, rue Duguesclin, 54 — Germaine Spendeouin, avenue Jules-Lagache — Anna Dewresse, rue du Coq-François, 185 — Marie Catoire, rue Thèle, 36 — Léon Thierrie, avenue Jules-Lagache — Blanche Dendievel, rue Lalande — Arthur Verdonck, rue de la Marguerite, 131.

MARIAGE. — Emile Désiré Delaire, tailleur d'habits, rue des Parvenus, 41 et Louise Decottignies, journalière, rue Pauvrée, 45.

DÉCÈS. — Marie Vanhoremont, 43 ans, sans profession, rue de la Cupelle-Carette, 21 — Ivo Dewer, 91 ans, s. p., rue de Blanchemaille — Florent Haddens, 73 ans, tailleur, rue du Moulin, 91 — Julie Hanelon, 61 ans, s. p., rue Saint-Jean.

Mort-né : 2.

TOURCOING

LE PROJET D'EMISSION D'OBLIGATIONS NOUVELLES PAR LA COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE ROUBAIX-TOURCOING ET LES AVIS DES CONSEILS MUNICIPAUX DES DEUX VILLES.

On sait que la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing a formulé une demande d'autorisation d'émettre des obligations nouvelles pour une somme de 2 millions de francs, dont 850.700 francs sont destinés à la construction et à l'armement des nouvelles lignes suivantes :

Lignes de Wattrelos à Herseaux, 200.000 ; de Lannoy à Toutlers, 120.000 ; prolongement de la ligne de Barbieux, 20 000 ; prolongement de la ligne de l'Epeule, 10 000 ; ligne d'Halluin, 480 000.

Avant que la demande de la Compagnie ait été transmise par M. le Préfet du Nord aux maires de Tourcoing et Roubaix pour être soumise aux conseils municipaux qui sont appelés à donner leur avis, cette demande et tous les documents à l'appui avaient été minutieusement examinés par MM. les ingénieurs du contrôle.

Ceux-ci établirent un mémoire très documenté dans lequel ils constatèrent qu'au vu de l'article 12 de la convention passée en 1905 entre la Compagnie des Tramways et les deux villes de Tourcoing-Roubaix, une nouvelle augmentation du capital, par émission d'obligations pour un million de francs, est exigée. Elle n'est autorisée, et que le montant total de la demande « des millions, étant donné que la construction et l'armement de nouvelles lignes entrent pour 850 000 francs dans les dépenses prévues, n'est pas exagéré, puisque, lors des conventions de 1905 les nouvelles lignes dont il est parlé plus haut n'étaient pas envisagées

MM. les ingénieurs du contrôle, après avoir consulté qu'en ce qui concerne le deuxième million qui doit compléter l'émission, l'adhésion des deux villes intéressées aux résultats financiers de l'exploitation est absolument nécessaire, concluaient de la façon suivante :

« Avant de donner un avis définitif sur la demande, nous proposons de consulter les conseils municipaux.

Il nous semble du moins maintenant que l'autorisation pourrait être donnée d'émettre deux millions d'obligations, savoir :

Un million actuellement ; 500 000 fr. après déclaration d'utilité publique de prolongement de Lannoy à Toutlers, et de Wattrelos à Herseaux ; 500.000 francs après déclaration d'utilité publique de la ligne d'Halluin.

La demande de la Compagnie vint le 28 mai devant le Conseil municipal de Roubaix, où elle fut très discutée.

Bref, une délibération fut adoptée sur la proposition de M. Chatelleyn, aînéint, par laquelle l'autorisation n'était donnée à la Compagnie que pour l'émission d'obligations pour une somme de 1 500 000 francs au lieu de deux millions.

La réduction portait sur la ligne d'Halluin, dont le coût d'établissement est évalué à 180 000 francs et dont le rendement est calculé devoir produire annuellement 55.000 fr. en chiffres ronds.

L'administration de Roubaix, par l'organe de M. Chatelleyn, fit donc savoir qu'elle n'avait pas fait dans la prospérité de cette ligne une délibération fut adoptée d'où elle se trouve écartée.

Après Roubaix ce fut Tourcoing qui eut à se prononcer dans sa séance du dimanche 20 juin :

M. la Mairie de Tourcoing s'exprime ainsi :

M. Chatelleyn, au nom de l'administration municipale de Roubaix, a cru devoir se montrer inquiet sur les résultats que donnerait l'exploitation de la ligne d'Halluin et s'ainsi annoncé le Conseil municipal de Roubaix n'autoriser l'émission d'obligations que pour 1 500.000 francs, et à rejeter tout au moins provisoirement de l'emprunt projeté la partie destinée aux travaux de construction et d'armement de cette ligne.

Or, par une coïncidence singulière, nous partageons les appréhensions de l'honorable M. Chatelleyn, sans cependant qu'elles aient le même objet.

Autant en effet, tant par nos propres renseignements qu'en raison de l'avis de MM. les ingénieurs et aussi de l'opinion précise à nos yeux émise par notre honorable collègue d'Halluin, nous sommes pleinement rassuré sur les bénéfices probables que procurera à la Compagnie l'exploitation de la ligne d'Halluin, notant nous éprouvons des appréhensions au sujet de l'exploitation des nouvelles lignes au prolongement des lignes que la Compagnie se propose d'ajouter au réseau de Roubaix.

Dans ces conditions nous estimons, jusqu'à plus ample informé, qu'il y aurait grave imprudence de notre part à donner adhésion au projet de la Compagnie d'émettre des obligations pour une somme de deux millions de francs

En conséquence, si, comme nous le pensons, vous partagez notre manière de voir, nous vous prions de prendre la délibération suivante :

Le Conseil,

Ouï le rapport qui précède, exprime le regret de ne pouvoir autoriser la Compagnie des Tramways de Roubaix et de Tourcoing à emprunter les deux millions dont il s'agit ci-dessus.

L'affaire viendra forcément devant les assemblées communales et sans doute un accord interviendra-t-il.

Il n'y a dans tout ce cas pas de conflit au sens véritable du mot entre les deux villes, comme pourrait le laisser croire un article très « à côté » publié par un de nos confrères. Il y a simplement divergence de vues et d'appréciations.

Je ne sais que la Nuit.

UNE PARTIE DE BARQUETTE QUI FAILLIT TOURNER AU TRAGIQUE

Dans la matinée d'hier, les nommés Dieudonné Ramez, demeurant rue du Dragon, 66, et Désiré Stadt, en logement à l'estaminet Diérick, rue de la Blanche-Porte, résolurent, n'ayant pas d'occupation, de faire une partie de barquette sur le canal. Ils se rendirent, à cet effet, chez M. Godefroy, à l'Eléphant Blanc, quai du Halot, et louèrent une barquette.

Lorsqu'ils eurent fini leur promenade, les deux hommes, au lieu de venir accoster au débarcadère, voulurent atterrir à une cinquantaine de mètres de là. La barque étant près du rivage, Dieudonné Ramez voulut sauter, mais n'ayant pas le pied marin, il tomba à l'eau.

Son camarade, resté dans la barque, appela au secours et une fillette, le jeune Lamblin, courut prévenir M. Godefroy, qui arriva et retira son client de l'élément liquide. Ramez en sera quitte pour un bain froid.

UN BRAVE HOMME

M. le directeur des douanes, à Lille, vient de faire parvenir de chaleureuses félicitations à M. François Rina, préposé des douanes de la brigade du Sapin-Vert, marié et père de dix enfants.

Il y a quelque temps, ce brave homme, de service à la gare, trouva un portemonnaie qui renfermait tout près de 200 francs. M. Rina remit cette trouvaille entre les mains de ses chefs et le propriétaire du portemonnaie put ainsi rentrer, avec bonheur, en possession de son bien.

Nous nous permettons de joindre nos félicitations à celles que l'honnête préposé M. Rina a reçu de son administration.

MAUVAISE INSPIRATION

Nous avons relaté hier l'arrestation, par la police de notre ville, opérant sur les indications de M. le commissaire de police de Roncq, d'un nommé Henri S..., 26 ans, présumé être l'auteur d'un vol de bicyclette commis au préjudice du sieur Decoutère de Roncq. Henri S..., interrogé par M. Broux, commissaire de police du 2e arrondissement, nia le vol. Hier dans la matinée, un individu qui n'était autre que le frère du prisonnier, Arthur S..., se trouvait dans le square de l'Hôtel de Ville et perlementait avec Henri S..., en cellule.

Comme on a des raisons de croire, d'après les renseignements recueillis, que Arthur a trempé dans le vol de la bicyclette, il a été mis en état d'arrestation.

Les deux frères sont en outre prévenus de vagabondage.

CONTRAVENTIONS

La police a dressé des contraventions à charge de Jules H..., 18 ans, peigneur, pour ivresse, et Henri C..., 14 ans, coursier, pour jet de corps dur.

OUTRAGE PUBLIC A LA PUDEUR

Un procès-verbal pour outrage public à la pudeur a été établi à charge de Gnelon O..., 20 ans, boudeur de tapis, et Valentine H..., 16 ans, fileuse, pour outrage public à la pudeur. La scène scabreuse, qui eut des témoins, a eu passée au Blanc-Seau.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Parmentier Jules, rue du Dahomey, 111 — Rémy Fernand, rue du Tilleul, 91 — Mullier Emilienne, rue de Dunkerque, 193 — Recelicot Julien rue de la Cloche, 47 — Dutourmont Marcel, rue Achille-Tesfelin, 264 — Sarazin Emilienne, rue Augereau — Lasage Henri, rue Nadonnin, 122 — Guilbert Albert, rue Nationale 122 — Terrier Irène, rue Nationale, 162 — Devos Marie, rue du Menin 49.

DÉCÈS. — Duquesne Gustave, 52 ans, entrepreneur de peinture, rue du Château 40 — Flament Hanri, 72 ans, sans profession, rue de Lille, 30 — Buysers Jeanne, 24 ans, sans profession, rue de Gand, cour Houseau.

Conditions publiques des Matières Textiles DE LA VILLE DE TOURCOING

Entrées du 21 au 26 juin 1909

Laines peignées, 419 245 kil., laine filée 157.338 kil. ; blousses et laines diverses, 226.641 kil. ; coton 130.315 kil. — Total, 929 532 kil.

Nombre de lots : 800.

Conditionnements 2895, Utrogas 890, dégraissages, 17.

LILLE

Les Funérailles de M. Albert Hannotin

Lundi matin, à neuf heures, eut lieu les funérailles de M. Albert Hannotin, ancien adjoint au maire de Lille, décédé dans notre ville le 25 juin 1909, dans sa soixante-sixième année.

Une foule nombreuse avait tenu à témoigner un dernier hommage de sympathie au vaillant républicain qui ne laisse que des amis.

De superbes gerbes et couronnes en fleurs naturelles étaient portées devant le corbillard, offertes par la Société régionale des Architectes du Nord de la France, par l'Association Amicale des Anciens Elèves des Beaux-Arts et par ses amis.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Barbotin, Motel, Lecocq, architectes, Louis Carlier et Louis Colin, entrepreneurs.

Parmi les nombreux assistants, nous avons noté au hasard, suivant la famille : MM. Vincent, préfet du Nord ; Richard, secrétaire général de la préfecture ; Arnigh, chef de cabinet ; Georges Petit, maire de Lens ; Oscar Fanyeu, maire d'Hellemmes ; Delesalle, maire de Lille et le conseil municipal ; Gustave Jolivel, conseiller d'arrondissement ; Ricard, conseiller de préfecture ; Dassonville, président du tribunal civil ; de Baralis, directeur des Postes et Télégraphes ; Godetroy, des chemins de fer du Nord ; Belle lieutenant-colonel du génie ; Labbé, juge honoraire ; Lanelen, juge de paix ; Wellhoff, receveur municipal ; Gi. de Lauwereyns de Roseendaele, Spriet, avocate ; Ladieu-Dupaix, consul des Pays-Bas ; Tilren, vice-président ; Leleu, administrateur ; Dassnal, secrétaire ; Demulier ; Wiles ; du Bureau de bienfaisance ; Dupuis, directeur ; Stuvenard, vice-président ; Evrard, administrateur de Mont-de-Piété ; Mourmant, délégué cantonal ; Cadenne, président de la Jeunesse républicaine ; Paul Assegnion, secrétaire général de la mairie ; Lemay, vice-président de la commission des Hospices ; Salé, proviseur du Lycée Faidherbe ; Mlle Lemperseur, directrice du Lycée Fénelon ; M. Gillet, inspecteur départemental du travail ; Bouillon, contrôleur départemental du travail ; Saussarat, vétérinaire départemental ; Vautrin, Nisel, chefs de division ; Thuillier, chef de bureau à la Préfecture, Lesage, inspecteur des travaux municipaux ; Pavier, chef de bureau à l'état civil ; les docteurs Colombeville, Calmette, directeur de l'Institut Pasteur Debierre Duthieul, Gut. Malaquin, professeurs à l'Université ; Edouard Colin, Thibaut, Guéson, vétérinaire, Bonn, directeur du laboratoire municipal ; Saint-Léger, jardinier en chef ; Sauve-Evanay secrétaire général du Syndicat de la Presse du Nord ; Legrillère-Beauclerc, publiciste ; le président et le bureau de l'Association Amicale des Anciens Elèves de l'Ecole des Beaux-Arts ; Gavelle, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts ; Pharaon de Winter ; Paul Halles, Mangendre-Villers, Victor Lhomme, Hemery, Louis Boulin, Debierne, artistes ; Derain, professeur à l'Université ; Boivin, commandant des pompiers ; Lemaire, Lecocq, Bernard, Baert, Boyaux, Neuenham, Willequeaux, Meureau, architectes ; Narcisse Cousin, Poirson Louis Colin, Louis Carlier, Allard, Cottenet, Barret, Mouleville, Honoré Colin, Bouvez, Arthur Colin, Guerlin, Tempelaere, Jacquez, etc., etc.

A la gare, M. Lecocq, au nom de la Société régionale des Architectes, rappela la longue carrière du défunt, dont les œuvres de talent sont irréfutables. Il fut un artiste dans le sens le plus élevé du mot, un confrère du meilleur aspect et l'ami le plus sincère et le plus dévoué.

S'associant à la douleur de la famille, M. Le... adressa à son ami regretté un dernier adieu.

La wagon fut ensuite scellé et raflaché en train de Paris de 1 heure 23. l'inhumation devant avoir lieu dans le caveau de famille, au Père Lachaise.

UNE INVITÉE SANS SCRUPULE

Nous avons annoncé hier l'arrestation d'une nommée Maria Debar, inculpée d'un vol au préjudice de Mme Voickaert, cabaretière qui Vauban, 35 Cette voleuse qui avait réussi jusqu'ici à cacher son véritable état civil, s'appelle en réalité Maria-Antoinette Debierdemacker. Elle fut déjà condamnée pour avoir vilrioté son ami.

COUP DE FOUET MALHEUREUX

Dans la nuit de samedi à dimanche, un marelcher, M. Delporte, qui se rendait, vers quatre heures, aux Halles Centrales, à attelant, en donnant un coup de fouet à son cheval, une passente, Mme Franchomme, habitant cité Desmottes. Cette dernière a été légèrement blessée à l'œil droit.

ON VOLE

UNE BICYCLETTE A LA GRAND'POSTE

M. Louis Vanlorbondt, 29 ans, confiseur, rue Nationale, 78, avait déposé dimanche matin, au bicyclette près de la porte de l'Hôtel des Postes, place de la République. S'étant absenté quelques instants pour aller chercher plusieurs lettres, il constata à son retour que sa machine, valant deux cents francs, avait disparu.

Deux employés qui sintionnaient sur le seuil ont vu un gamin enfourcher la bécane et fuir à toute vitesse vers la rue de Béthune, mais la police n'a pu encore le retrouver.

DES OUTILS RUE DE PARIS

M. Blin, habitant rue de Paris, 282, avait été avisé, ces jours derniers, qu'une caisse contenant des outils était arrivée à son adresse à la gare Saint-Sauveur.

S'y étant rendu dimanche matin, il apprit qu'au cours de la nuit précédente, cette caisse avait été enlevée.

UNE MONTRE A UN CULTIVATEUR

M. Henri Bonte, cultivateur à Chemy, avait assisté dimanche au banquet du syndicat agricole, salle Beudaert. Il était sorti de table après avoir fumé deux cigares et avait fait une promenade en ville, quand, soudain, il constata la disparition de sa montre au nr valant 150 francs.

M Bonte a porté plainte; malheureusement sa locale ne portait aucune utilité et pour le fait les recherches seront d'autant plus difficiles.

UNE MONTRE CHEZ UN BIJOUTIER

Dimanche matin, M. Amédée Leclercq, bijoutier, rue d'Arras, 106, recevait la visite de deux jeunes femmes qui, avec une politesse incomparable, lui demandaient de bien vouloir leur exposer des boucles d'oreilles. Animé du désir de répondre à leurs sollicitations, M. Leclercq leur présentait toutes ses collections. Bref, comme aucune ne leur plaisait, elles sortirent en prétexant de l'avoir dérangé pour ne rien acheter.

Leur politesse onctueuse l'ayant fatigué, le bijoutier s'empressa d'inspecter son magasin pour voir si rien ne lui avait été dérobé.

Ses pressentiments étaient malheureusement fondés, car il ne tarda pas à s'apercevoir qu'une montre en argent lui avait été enlevée.

LES SOUS D'UN COMPTEUR A GAZ

Deux jeunes gens de 18 à 19 ans, dont on connaît heureusement, d'une façon assez exacte, le signalement, entraient dimanche soir, à l'estaminet que Mme Angèle Backel tient au n° 25 de la rue de Lannoy. La patronne les vit bien s'installer près du compteur à gaz, mais comme leurs allures n'avaient rien d'étrange, elle n'y prit pas attention. Quelques minutes elle s'absenta. Tandis qu'elle se trouvait dans sa cuisine, ces clients s'emparèrent du tiroir du compteur à gaz contenant environ deux francs d'argent.

Les accidents de la rue

RENCONTRE DE CYCLISTES

Une jeune fille qui, pour se divertir pratique peu, avait loué une machine chez un marchand de bicyclettes, passait dimanche après-midi, rue de l'Esplanade, au directeur vers le Bois de la Deule. Elle pédalait paisiblement, quand un cycliste paraissant quelque peu novice, Félix Galluia, 21 ans, demeurant rue de Paris, 209, vint et jeter sur elle et la renversa.

Précipitée sur le sol, la jeune fille a relevé, portant à l'œil et à la figure de légères ecchymoses; néanmoins, très gênante elle n'a pas voulu porter plainte et donner son nom.

M. Galluia n'a nullement souffert de cette rencontre. Seule, sa bicyclette a été légèrement endommagée.

UN CHIEN FAIT TOMBER UN CHEVAL

M. Gustave Dewitte, boucher, rue de Lille, à Roncion, passait en voiture, dimanche après-midi, vers trois heures, boulevard de Strasbourg, lorsqu'un chien de forte taille se jeta dans les jambes du cheval, qui trébucha et se cabra. Dans sa chute le cheval s'est couronné et un brancard de véhicule a été brisé. M. Dewitte put éviter la chute et en fut quitte pour la peur.

AUTOUR DE LILLE

LYS. — Le Conseil municipal de Lys s'est réuni hier soir, à sept heures. Par une délibération motivée, il a décidé à l'unanimité que les deux sociétés musicales de la ville : Fanfare et Harmonie seraient toutes les deux le titre de « Musique municipale ».

Elles toucheront la même subvention et jouiront du même gratification pour habillement et achat d'instrumente, ces gratifications étant toutefois augmentées pour les sociétaires le nombre de centimes additionnels. De plus, le Conseil a décidé que dans les cortèges officiels les deux sociétés se placeraient chacune leur tour en tête ou en queue du cortège. Dans les cortèges elles joueront en premier, aussi à tour de rôle.

HEM — Procès-verbal a été dressé à M. Jules Despré, domestique, domicilié à Lys, pour défaut d'éclairage à son vélo.

TOUTES LES FAMILLES

soucieuses de leurs santés

devraient toujours avoir une petite provision de quelques litres

de l'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES

et en prendre en verre avant chaque repas si elles veulent se réconforter agréablement, car cet incomparable et délicieux apéritif est soigneusement préparé avec du vieux vin exquis et le meilleur quinquina.

Il est, d'ailleurs, recommandé par le Corps médical depuis longtemps aux Dames, Hommes et Enfants.

On le trouve chez tous les Entrepositaires et dans les principales épiceries.

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Ligue Nationale Aérienne ; Section d'Arras

Samedi soir, à 8 heures ½, un nombreux et brillant public se pressait dans la salle du théâtre, trop étroite pour contenir les auditeurs venus pour entendre la conférence de M. René Quinton, président de la Ligue Nationale aérienne.

Dans la salle on eut la scène on remarquait, outre M. Masson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, président de la section d'Arras, M. le préfet du Pas-de-Calais, M Leloup, l'actif secrétaire de la Ligue, MM. Rohard-Courtin, adjoint au maire; Plock, inspecteur principal des chemins de fer; Bouvin, Doutremepuich, conseillers généraux, Chabé, Griffithe, Segand, Dreux, Fourcy, conseillers municipaux; le commandant Seurre, du 3e génie; capitaine Leinegel, du 33e; Cassel, président de la Société Arlésienne d'escrime. Nous nous excusons par avance des omissions que nous aurions pu commettre.

M Masson présente la conférencier